



EXTRAIT
du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 10 AVRIL à 18 heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 4 AVRIL 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Bertrand GAUFREYAU, Adjoints - Mrs Michel BREAN, Dr Philippe DUCHESNE - Mme Laure FAUDEMÉR - M. Francis PEDARRIOSSE - Mmes Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUÏ - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Dominique DUDOUS - M. Alexis ARRAS - Mme Marie-Constance BERTHELON

POUVOIRS :

Mme Dominique DUDOUS donne pouvoir à M. Serge BALAO

M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. Bruno JANOT

Mme Marie-Constance BERTHELON donne pouvoir à M. Eric DARRIÈRE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2121-22, le Conseil Municipal dispose de la faculté d'organiser ses travaux au sein de Commissions spécialisées qui seront chargées d'étudier les questions qui seront soumises au Conseil.

Le Maire est président de droit des Commissions et il peut déléguer cette présidence à un adjoint.

La composition des Commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE MAIRE
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

DECIDE de procéder à ce scrutin par un vote à main levée,

FIXE à 10 le nombre de commissions qui seront chargées de préparer les dossiers du conseil municipal.

Ces commissions sont dénommées comme suit :

- 1 – Commerce, Artisanat, Tourisme, Thermalisme
- 2 – Culture, Fêtes et manifestations, Patrimoine, relations internationales
- 3 – Solidarité – affaires sociales – handicap
- 4 – Budget et Finances
- 5 – Education, activités périscolaires, jeunesse,
- 6 – Aménagement urbain, Foncier, Habitat, Voirie
- 7 – Vie associative, sport, proximité
- 8 – Sécurité et accessibilité des bâtiments communaux
- 9 – Services à la Population et services publics innovants, élections, citoyenneté
- 10 – Développement durable, Agenda 21, Cadre de vie, environnement, régie des eaux

FIXE à 10 le nombre de membres de chacune des Commissions,

DESIGNE les membres pour chacune des Commissions à la représentation proportionnelle, comme suit :

1 - : Commerce, Artisanat, Tourisme, Thermalisme

- Elisabeth BONJEAN
- Axelle VERDIERE
- Marianne BERQUE MANSAS
- Bruno CASSEN
- Dominique DUDOUS
- Bertrand GAUFRYAU
- Francis PEDARRIOSSE
- Pascal DAGES
- Grégory RENDE

2 - : Culture, Fêtes et manifestations, Patrimoine, relations internationales

- Stéphane MAUCLAIR
- Valériane ALEXANDRE
- Michel BREAN
- Dominique DUDOUS
- Bruno JANOT
- Géraldine MADOUNARI
- Isabelle RABAUD-FAVEREAU
- Pascal DAGES
- Eric DARRIERE
- Christophe BARDIN

3 - : Solidarité – affaires sociales – handicap

- Christine BASLY-LAPEGUE
- Régine LAGOUARDETTE
- Francis PEDARRIOSSE
- Béatrice BADETS
- Philippe DUCHESNE
- Laure FAUDEMÉR
- Géraldine MADOUNARI
- Marie-Constance BERTHELON
- Sarah DOURTHE
- Christophe BARDIN

4 - : Budget et finances

- André DROUIN
- Alexis ARRAS
- Michel BREAN
- Marie-José HENRARD
- Vincent NOVO
- Francis PEDARRIOSSE
- Axelle VERDIERE
- Eric DARRIERE
- Julien DUBOIS
- Christophe BARDIN

5 - : Education, activités périscolaires, jeunesse,

- Anne SERRE
- Valériane ALEXANDRE
- Béatrice BADETS
- Laure FAUDEMÉR
- Bruno JANOT
- Géraldine MADOUNARI
- Isabelle RABAUD-FAVEREAU
- Marie-Constance BERTHELON
- Sarah DOURTHE

6 - : Aménagement urbain, Foncier, Habitat, Voirie

- Jean-Pierre LALANNE
- Alexis ARRAS
- Serge BALAO
- Marianne BERQUE-MANSAS
- Philippe DUCHESNE
- Régine LAGOUARDETTE
- Géraldine MADOUNARI
- Julien DUBOIS
- Pascal DAGES

7 - : Vie associative, sport, proximité

- Marie-José HENRARD
- Béatrice BADETS
- Marianne BERQUE-MANSAS
- Dominique DUDOUS
- Bruno JANOT
- Viviane LOUME-SEIXO
- Vincent NOVO
- France POUDEX
- Eric DARRIERE
- Christophe BARDIN

8 - : Sécurité et accessibilité des bâtiments communaux

- Serge BALAO
- Valériane ALEXANDRE
- Béatrice BADETS
- Michel BREAN
- Bruno CASSEN
- Bruno JANOT
- Vincent NOVO
- Grégory RENDE
- Julien DUBOIS

9 - : Services à la Population et services publics innovants, élections, citoyenneté

- Viviane LOUME-SEIXO
- Alexis ARRAS
- Béatrice BADETS
- Michel BREAN
- Philippe DUCHESNE
- Marie-José HENRARD
- Vincent NOVO
- Grégory RENDE
- Marie-Constance BERTHELON

10 - : Développement durable, Agenda 21, Cadre de vie, environnement, régie des eaux

- Bertrand GAUFREYAU
- Marianne BERQUE-MANSAS
- Bruno CASSEN
- Laure FAUDEMÉR
- Bruno JANOT
- Géraldine MADOUNARI
- Isabelle RABAUD-FAVEREAU
- France POUDENX
- Sarah DOURTHE

CERTIFIÉ EXECUTOIRE,

Transmis à la Sous-Préfecture de DAX le 14 AVR. 2014

Affiché le 14 AVR. 2014

DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text 'Landes' at the top and 'ACQS' at the bottom.

Gabriel BELLOCQ
Vice-Président du Conseil
Général des Landes

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».